

2024  
2028

MÉDIATHÈQUE DE  
DANJOUTIN

---

**Projet culturel,  
scientifique, éducatif  
et social**

---

**PCSES**



VILLE DE  
**DANJOUTIN**

f @ mairiedanjoutin.fr

# SOMMAIRE

**Préambule**

**Etat des lieux**

1

Diagnostic de la commune et du territoire

Le réseau de lecture publique du Territoire de Belfort

Bilan de l'équipement existant

**Analyse critique de l'équipement actuel**

2

**La médiathèque de demain**

3

**Un service municipal**

4

**Conclusion**

5

# PRÉAMBULE

Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Bourgogne Franche Comté, de la Médiathèque départementale du Territoire de Belfort (MDTB) et de la Municipalité, la médiathèque de Danjoutin a engagé un travail de rédaction d'un Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES), afin de prévoir la rénovation de l'équipement et l'évolution de son usage.

Le présent document propose un projet en terme d'aménagement des espaces, d'offre de collections, de services et d'activités pour la Médiathèque.

Le PCSES détermine les grands axes de fonctionnement de la médiathèque pour les cinq ans à venir.

Il présente les objectifs politiques concernant la médiathèque et propose un programme d'actions en lien avec ces objectifs et le contexte du territoire. L'implication de la commune dans le développement durable depuis de nombreuses années impose également d'orienter le projet de service autour de cet axe.

Après un diagnostic du territoire et de l'équipement actuel, via une analyse critique, le PCSES fixe des objectifs, un programme d'actions à mettre en œuvre pour les atteindre et les moyens financiers et humains nécessaires à leur réalisation.

La municipalité de Danjoutin porte un projet ambitieux de tiers lieu culturel, qui reflète son implication dans le développement d'une politique culturelle de qualité et répond à l'évolution de la commune et à l'émergence de nouveaux besoins de la population.

En effet, la mutation des pratiques culturelles induit aujourd'hui une mutation des missions des médiathèques : d'avantage de lien social, de convivialité et une meilleure accessibilité feront de la médiathèque un lieu d'échange et de rencontres par et pour l'utilisateur, un lieu adapté à ses attentes et à ses besoins.

Cette médiathèque de type troisième lieu proposera des espaces conviviaux et visera une forte implication et participation des publics. Plus qu'un simple équipement, la médiathèque sera un espace public porteur d'un projet de société : tisser du lien social et vivre ensemble à Danjoutin.

## MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

---

Conduire une politique culturelle, c'est choisir une voie qui va permettre d'accompagner ses concitoyens dans leur vie culturelle et leur rapport avec l'art. Opérer des choix dans ce domaine est un véritable acte politique et une façon de donner un sens concret à des valeurs. Depuis les Lumières, l'art et la culture portent un projet d'émancipation de l'humanité visant à libérer l'être humain de ses diverses tutelles. Aujourd'hui, ils symbolisent aussi des valeurs de diversité des cultures et de droit à la créativité de chacun. De façon pratique, une politique culturelle développe des activités culturelles dédiées à la population et un soutien aux domaines des arts et du patrimoine, de façon durable. Selon la loi NOTRe du 7 août 2015, la politique culturelle est une responsabilité partagée entre l'État et les collectivités territoriales.

Je tiens à souligner que quelques données peuvent être faussées sur l'année précédente. En effet, 2023 a été une année de transition avec un fonctionnement au ralenti jusqu'au mois de septembre, avant l'arrivée d'une nouvelle responsable. Depuis, sa prise de poste, Mme Giros a su instaurer une nouvelle dynamique et fédérer une équipe de bénévoles.



“ La bibliothèque publique doit répondre aux besoins de tous”  
Emmanuel FORMET, Maire de Danjoutin

# ETAT DES LIEUX

Afin de définir clairement les enjeux de la réalisation de la Médiathèque de demain, il convient au préalable de bien connaître le territoire. Il est important de situer la commune dans son histoire et dans son environnement géographique, administratif et culturel.

# 01

## 1 - ETAT DES LIEUX

---



DANJOUTIN (Territoire de Belfort) — Palais, Ecole et Restaurant des Morts

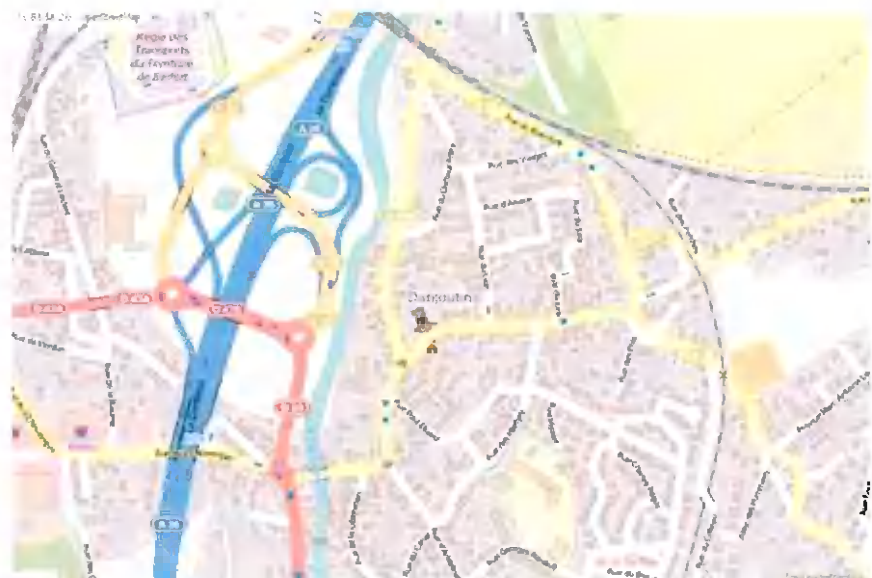
# DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE ET DU TERRITOIRE

## SON TERRITOIRE

Danjoutin est une commune française située dans le département du Territoire de Belfort (90) et la région administrative Bourgogne- Franche-Comté.

Cette commune de la périphérie de la ville de Belfort est drainée par la Savoureuse, un sous-affluent du Rhône, par le Doubs, la Saône et l'Allan.

Desservie par 4 routes départementales, l'autoroute A36, le réseau d'autobus Optymo, la gare de Danjoutin et la piste cyclable « FrancoVéloSuisse », la commune est facilement accessible depuis Belfort et les communes environnantes. Par ailleurs, la commune est également située à quelques minutes de la gare de Belfort ville mais surtout de la gare TGV Belfort-Montbéliard, accessible en transport en commun.



## 1 - ETAT DES LIEUX

---



(Danjoutin - Territoire de Belfort) - Mairie, Ecole et Monument des Morts

# DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE ET DU TERRITOIRE

L'Hôpital Nord Franche-Comté situé près de Danjoutin à Trévenans est accessible en moins de dix minutes en voiture.

La résidence pour personnes âgées Germaine Naal propose 18 appartements aux seniors autonomes. Une maison médicale accueillera très prochainement plusieurs professionnels de la santé en plein centre bourg, face à la mairie.

On recense en outre près d'une centaine de commerçants et un peu plus de 400 entreprises, nombre d'entre-elles sont des entreprises unipersonnelles ou des sociétés immobilières. Tous les types d'activités sont représentés depuis la boulangerie, la restauration jusqu'à la vente automobile ou les services financiers.

On trouve plusieurs établissements scolaires dans la commune :

- deux écoles primaires publiques (Saint Exupéry et Anne Frank) et une école privée sous contrat (Notre Dame Auxiliatrice)
- le Collège Mozart, collège public géré par le conseil départemental du Territoire de Belfort.

Danjoutin est jumelée depuis 1989 avec Leinzell, une ville allemande du Bade-Wurtemberg située à une soixantaine de kilomètres de Stuttgart.

# 1 - ETAT DES LIEUX



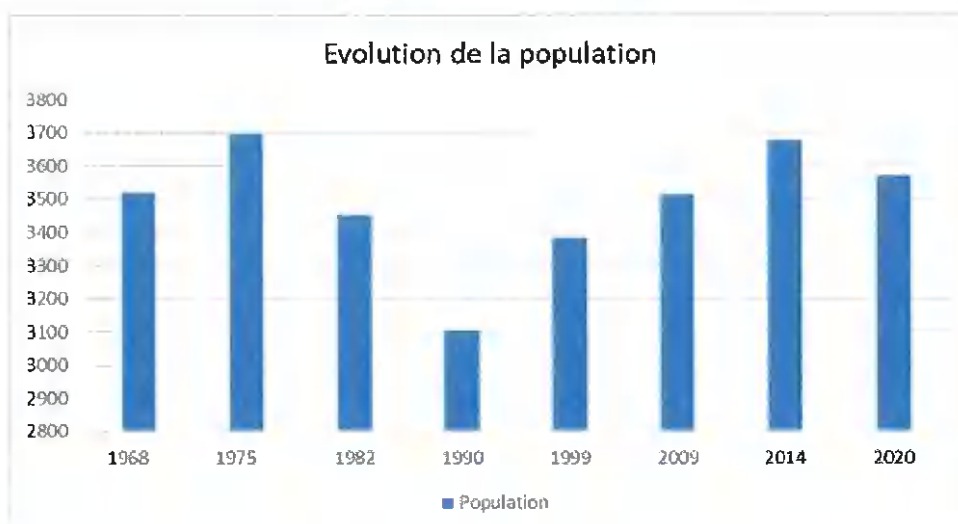
## DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE ET DU TERRITOIRE

### SA POPULATION

Elle appartient à la Communauté d'Agglomération du GRAND BELFORT, regroupant 52 communes pour un total de 101 396 habitants, soit les 3/4 de la population du Territoire de Belfort.



**En 2021, la commune comptait 3 573 habitants, en diminution de 4,2 % par rapport à 2014 (Source Insee)**



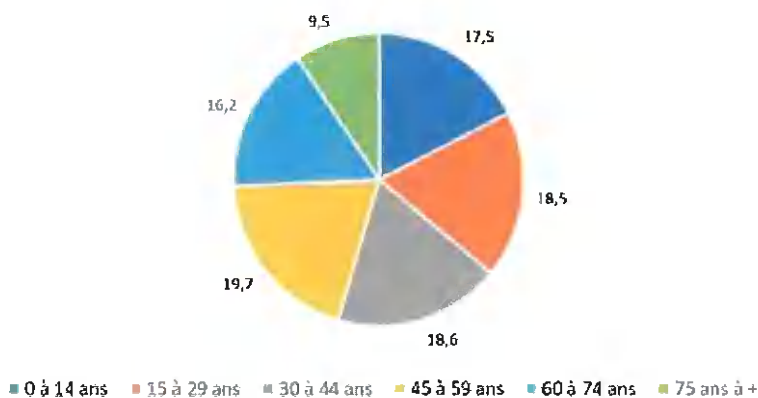


# 1 - ETAT DES LIEUX



## DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE ET DU TERRITOIRE

Population par tranche d'âges



Des danjoutinois plutôt jeunes :  
55% des habitants en 2020 ont moins de 45 ans

Mais, une population de plus en plus vieillissante :  
hausse des classes d'âge supérieures et baisse des moins jeunes

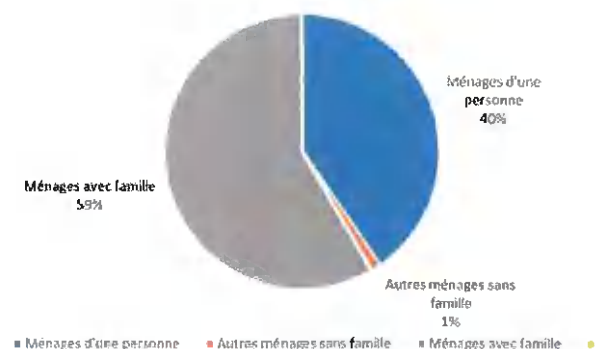
### Une population qui évolue dans sa composition (Source Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort Étude préalable à la révision du PLU 2024)

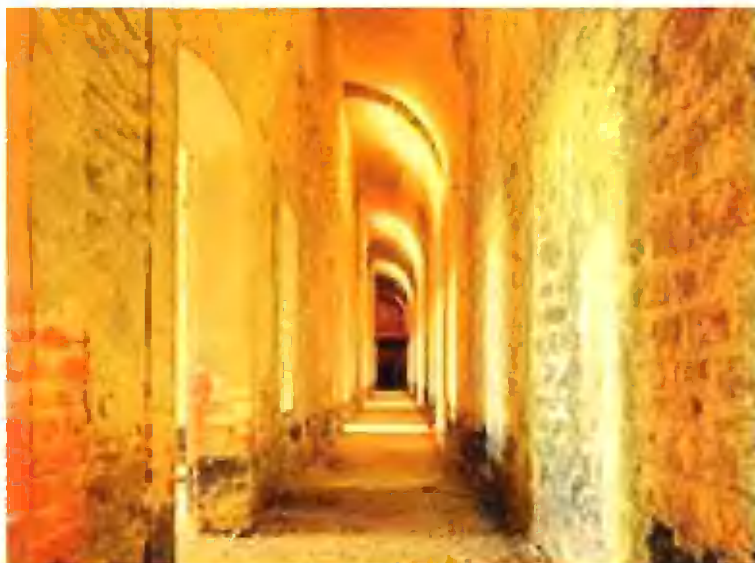
Plus de petits ménages et moins de familles monoparentales  
(1 703 ménages en 2020, près de 2/5ème sont composés de personnes seules,)  
+155 ménages depuis 2009.

Population potentiellement fragile:

- personnes vivant seules,
- niveau de vie médian parmi les plus faible de la 1ère couronne

Ménages selon leur composition





# DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE ET DU TERRITOIRE

Le tissu associatif, **garant du lien social**, est diversifié sur la commune, on dénombre de nombreuses associations :

- à dominante sportives (foot, handball, judo...),
- mais aussi d'autres à vocations artistiques (peinture, école de musique, harmonie municipale, arts plastiques...),
- sociales (club senior, animations, enfance...)
- ou culturelles (Fort des Basses Perches, commémorations, événements).

Danjoutin accueille également une École de musique du Conservatoire de Belfort

## SON ENVIRONNEMENT CULTUREL ET ASSOCIATIF

**Ce sont environ 50 associations qui contribuent à rassembler les Danjoutinois mais aussi les habitants des communes voisines.**

A noter, Danjoutin se trouve à proximité de la ville de Belfort et du site du cinéma des quais, desservi directement par une ligne de bus



# LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE DE BELFORT

### **Contexte national :**

Le **2 novembre 1945**, l'ordonnance du Général de Gaulle, définit la création de ce qui deviendra les médiathèques départementales, afin de rééquilibrer l'offre culturelle entre ville et campagne. Initialement rattachées à l'éducation nationale, ses structures se situaient pour la plupart dans les préfectures départementales et se composaient d'un magasin de livres, de locaux administratifs et de bibliobus.

En 1975, elles sont ensuite placées sous l'autorité du **Ministère de la culture** jusqu'en **1982** où les lois de décentralisation entraînent un **transfert de compétence vers les départements**.

Ce transfert est effectif au 1er janvier 1986 et en 2017, le nom de **bibliothèque départementale** est adopté ainsi que l'évolution des missions de ces établissements.

En 2021, l'Etat confirme son attachement aux bibliothèques et à leur rôle dans le développement de la **lecture publique** en publiant une loi qui interdit leur suppression et rappelle leur importance.

**LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021**  
**relative aux bibliothèques et au**  
**développement de la lecture publique :**  
**13 articles pour définir les**  
**bibliothèques et leurs principes**  
**fondamentaux; soutenir le**  
**développement de la lecture publique .**

## **HISTORIQUE**



# LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE DE BELFORT

### Contexte local :

**La médiathèque de Belfort a ainsi été créé en 1972** comme une annexe de la médiathèque du Doubs. Située depuis 1980 au 53 avenue d'Altkirch à Belfort, elle est devenue indépendante en 1985 puis devient un service du Conseil général du Territoire de Belfort en 1986.

En 1995, elle est complétée par l'ouverture d'une **annexe à Delle** en collaboration avec la commune, puis en 2001, par le rattachement de **l'Espace multimédia Gantner** de Bourogne.

Sous son impulsion, le réseau départemental des bibliothèques s'est constitué petit à petit. Le passage des bibliobus dans les communes une à deux fois par mois en plus du passage dans les écoles, ont démontré l'intérêt des habitants pour une offre culturelle basée autour du livre, complétée par la suite de la musique à travers le déploiement d'un circuit de musibus.

La création de point de dépôt de livres, le plus souvent dans le secrétariat des mairies des communes engagées dans ce service, a découlé de la demande des habitants à pouvoir bénéficier d'un accès fixe et pérenne à un fonds documentaire. Ces points de dépôt ont ensuite été remplacés les uns après les autres par des établissements de type bibliothèque, avec un personnel dédié, soit par les communes directement soit par l'intermédiaire d'associations.

A la fin des années 90, les dessertes en bibliobus / musibus n'étaient plus nécessaires. Dans les **années 2000, les derniers points de dépôt avaient tous été remplacés par des lieux dédiés qu'on peut alors appeler bibliothèques puis médiathèques**

## HISTORIQUE



## LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE DE BELFORT

### Contexte local (suite):

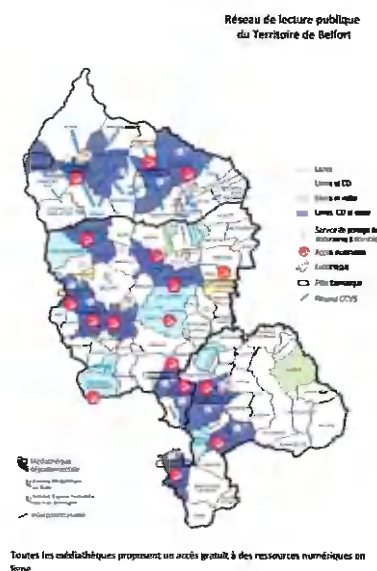
Début 2022, ce réseau atteint les 33 structures mélangeant médiathèques communales ou intercommunales, sous la gestion des collectivités ou des associations partenaires et couvrent ainsi 50 communes, soit **70 231 habitants desservis**, les 2/3 de la population du Territoire de Belfort hors Belfort.

La ville de Belfort et ses habitants sont quant à eux desservis par leur propre structure culturelle, indépendante du réseau départemental.

La répartition du réseau indique qu'à ce jour, presque l'intégralité des habitants vivent à moins de 5 minutes en voiture d'une bibliothèque.

Ils sont répartis en 2 sous-réseaux : le réseau sud, directement desservi par la Médiathèque de Delle (en partie annexe de la médiathèque départementale) qui compte les 8 structures les plus au sud du Territoire de Belfort ; le réseau nord desservi par la médiathèque centrale située à Belfort et qui compte toutes les autres structures.

Ce sont 33 bibliothèques qui constituent le réseau



## HISTORIQUE

# 1 - ETAT DES LIEUX



## LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE DE BELFORT

### COMPETENCES ET REPARTITION

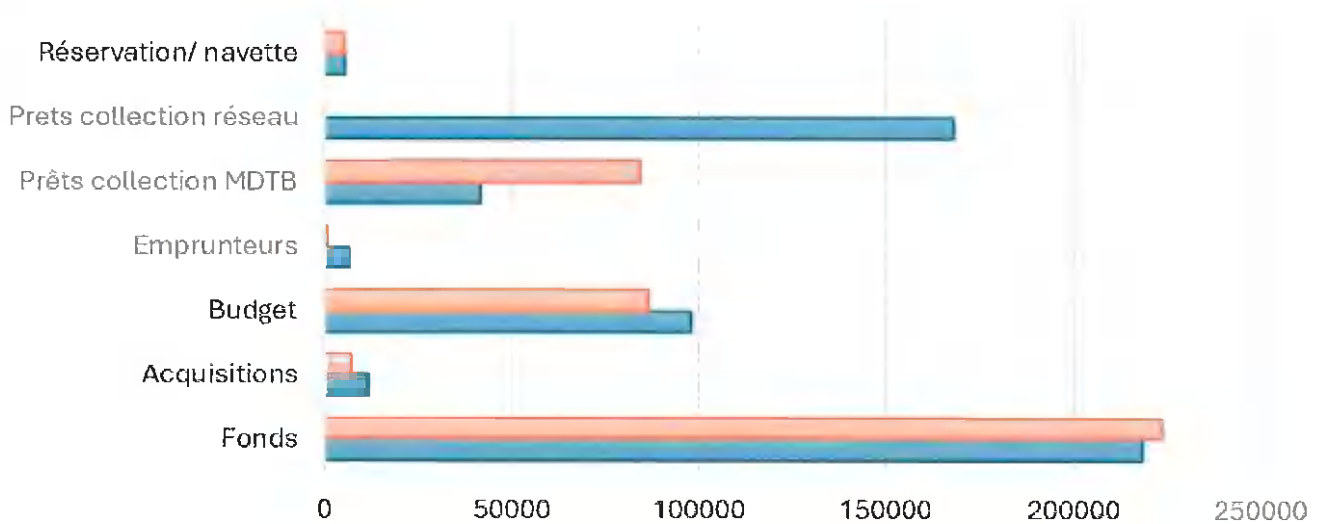
Domaine de compétences	Engagement de la commune	Participation du Département (par son service Médiathèque départementale)
<b>Locaux :</b> Création ou déménagement d'une bibliothèque, accessibilité à tous les publics	Validation du conseil municipal, organisation du projet. Respect des obligations réglementaires pour les établissements accueillant du public	Aide technique, administrative et financière
<b>Équipement :</b> en mobilier et/ou informatique	Validation du conseil municipal, organisation du projet.	Aide technique, administrative et financière, prêt temporaire possible de matériel et mobilier (pour un usage strictement réservé à la bibliothèque).
<b>Informatique :</b> Informatisation de la bibliothèque, respect du RGPD	Décision et organisation, prise en charge du temps de travail nécessaire, engagement au respect du RGPD	Fournisseur du logiciel, formation et assistance incluse + développement de projet de portail. Hébergement et sécurisation des données.
<b>Personnel :</b> recrutement de salarié, travail avec les bénévoles, formation du personnel	Recrutement et salaire à la charge de la collectivité. Recrutement et information des bénévoles. Incitation à la formation du personnel. Nomination d'un responsable de la structure.	Conseil au recrutement. Offre gratuite de formations de base, de formation continue et de formation à la demande
<b>Accueil du public :</b> horaires, règlement, tarif et communication au public	Validation du conseil municipal, rédaction et communication. (Mention du soutien du Département de manière apparente dans toutes les formes de communication)	Conseil technique et recommandation
<b>Administration :</b> Création d'un PCSES, rapport annuel pour le ministère de la culture, rapport d'évaluation du service	Décision et organisation, prise en charge du temps de travail nécessaire, assure le respect de l'obligation réglementaire de réponse au questionnaire annuel du ministère de la culture	Conseil à la rédaction du PCSES. Partenariat avec le Ministère pour la collecte des données annuelles et l'assistance technique au réseau. Aide technique pour la rédaction d'un rapport statistique évaluatif.
<b>Collections :</b> Fonds documentaires, acquisition et gestion	Validation d'un budget par le conseil municipal et organisation des achats (marché public, ligne budgétaire, etc.). Création d'un pôle thématique.	Dépôt initial d'un fonds suffisant à l'ouverture, renouvelable une fois par an. Politique documentaire commune en cours d'élaboration et offre gratuite à la plateforme ORB pour l'aide à la sélection des livres. Aide technique, administrative et financière pour le pôle thématique. Aide technique pour la gestion des collections.
<b>Circulation :</b> prêts des collections et réservations	Engagement de gratuité, engagement de restitution des documents empruntés à la médiathèque départementale	Complément du fonds propre avec prêt et renouvellement une à deux fois par an (inclus livraison et reprise des livres uniquement) + service de navette documentaire pour apporter les réservations
<b>Actions culturelles :</b> programme local ou départemental	Définition d'un budget et d'un programme d'animations propre, participation aux animations communes au réseau (décision du conseil municipal). Mise à disposition des lieux et du personnel.	Conseil et fourniture de documents pour les animations locales. Conception, développement et mise en place d'actions culturelles de proximité autour de l'écrit, de la musique, de l'image, du numérique et du spectacle vivant dans le département (mise à disposition de matériel et de personnel)
<b>Ressources numériques</b>	Information aux publics et engagement de gratuité pour les inscrits de la Médiathèque	Prise en charge de l'abonnement à un bouquet de ressources numériques (livres, vidéo, musique, presse, autoformation, etc.)
<b>Droits et réversion</b>	Engagement de communication sur toutes modifications de surface, d'ouverture au public, de matériel de sonorisation, d'organisation de projections. Déclaration à la SOFIA pour le droit de prêt.	Prise en charge des frais de sonorisation des bibliothèques, à la diffusion de programmes audiovisuels et aux écoutes sur place (SACEM)
<b>Assurance et remboursement</b>	Prise en charge des assurances nécessaires. Remplacement ou remboursement des collections, mobiliers et matériels mis à disposition par le Département en cas de perte ou de détérioration	Le Département ne peut être tenu responsable d'accidents survenus du fait de l'utilisation de mobiliers et/ou matériels ou biens suévisés, par le public ou le personnel communal.

# 1 - ETAT DES LIEUX



## LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Données 2022 du réseau



	Fonds	Acquisitions	Budget	Emprunteurs	Prêts collection MDTB	Prêts collection réseau	Réservation / navette
MDTB	223753	7439	86510	766	84466	0	5361
Réseau	218237	11664	97986	6751	41715	168409	5559

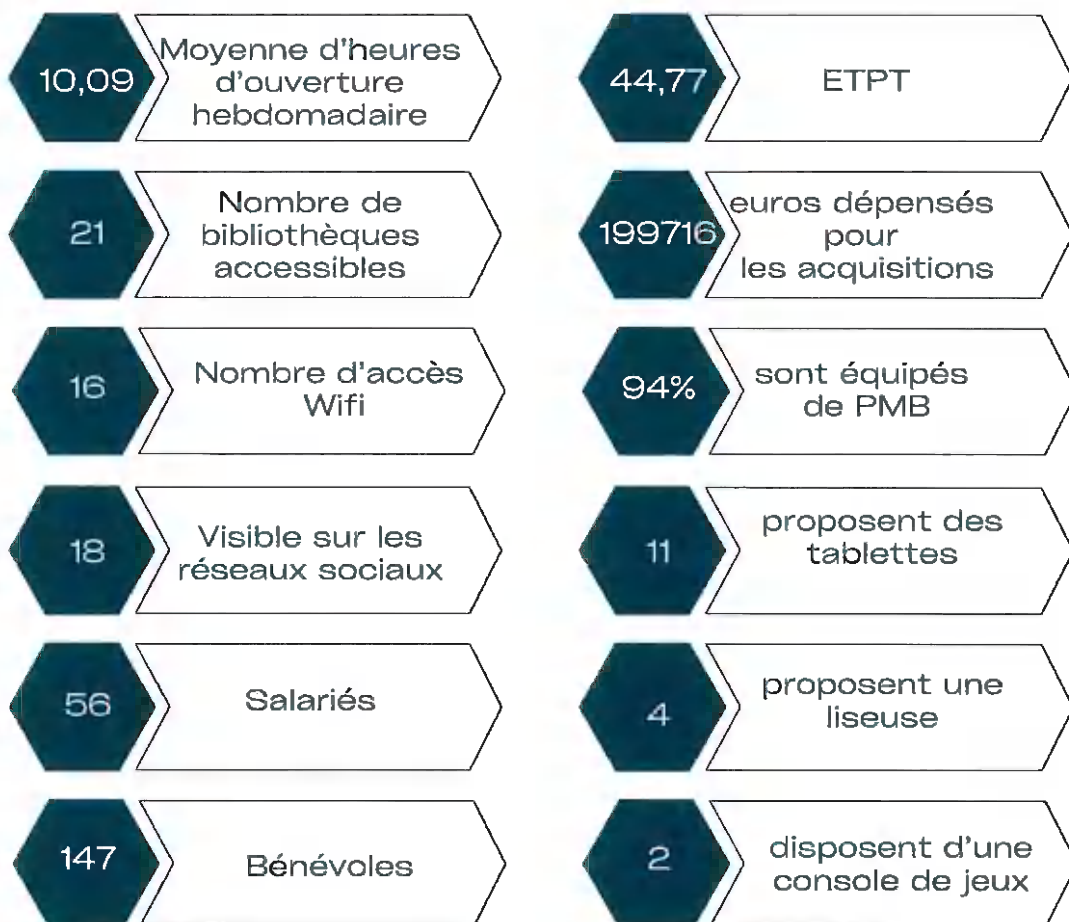
■ MDTB ■ Réseau

## ACQUISITIONS ET COLLECTIONS DU RÉSEAU



## LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE DE BELFORT

L  
E  
R  
É  
S  
E  
A  
U



(Données 2022 fournies par la MDTB)

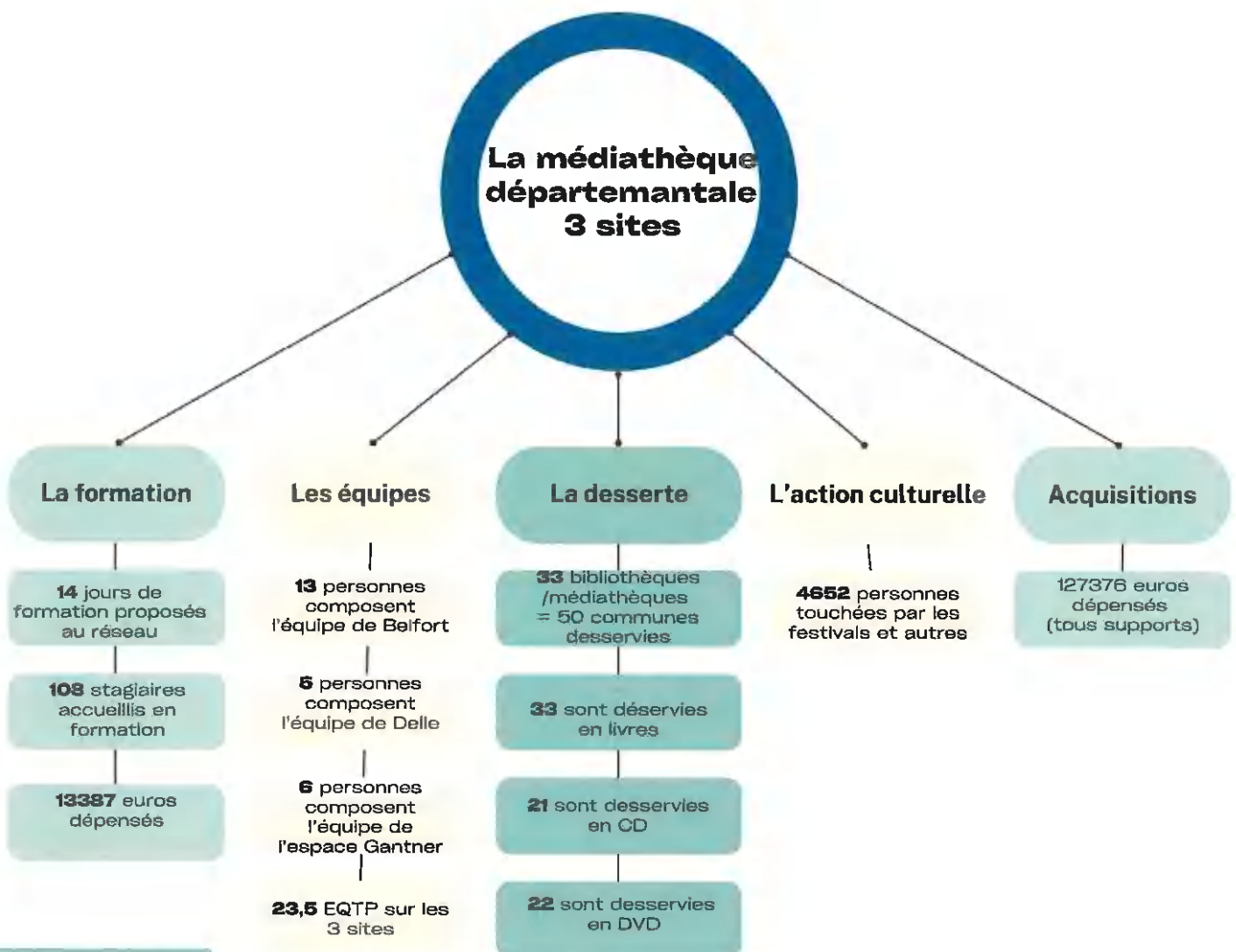
Ce sont **33 bibliothèques/médiathèques**  
qui constituent le réseau





# LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU TERRITOIRE DE BELFORT

## CHIFFRES CLÉS





# BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

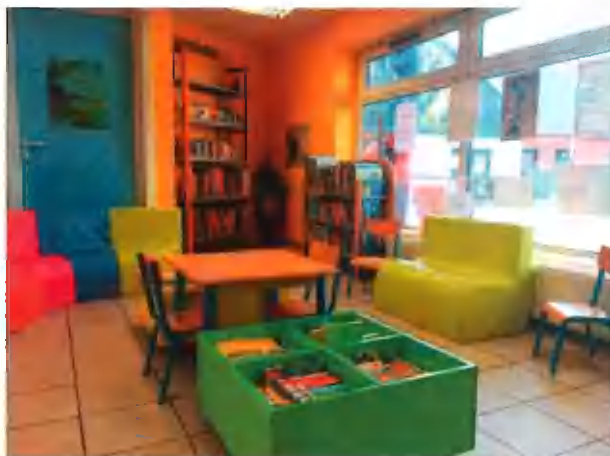
## HISTORIQUE

- **1989** - bibliothèque de 35 m<sup>2</sup> gérée par le Centre culturel (bénévoles) au sein de la maison pour tous de Danjoutin  
Bénéficie du passage du bibliobus
- **1988 à 1990** - dépôt permanent de livres suite à une subvention du CNL
- **1992** - projet d'extension des locaux dans l'une des alvéoles commerciales situées en face de la maison pour tous.  
**1993** - ouverture de la nouvelle bibliothèque - 135 m<sup>2</sup> toujours sous l'égide du Centre culturel Arrêt de la desserte des écoles danjoutinoises par le bibliobus de la MDTB
- **1997** - recrutement d'une responsable (agent du patrimoine) par la mairie  
**1998** - signature 1<sup>ère</sup> convention - Réouverture après travaux.  
**1999** - Informatisation Orphée micro  
**2001** - changement de responsable
- **2009** - informatisation PMB
- **2023** - Remaniement des espaces et de la disposition des fonds  
Recrutement d'une nouvelle responsable au profil socio-culturel et lancement du projet de faire de la Médiathèque de Danjoutin un tiers-lieu culturel

Création de la bibliothèque en 1989 par des bénévoles

## 1 - ETAT DES LIEUX

---



## BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

La médiathèque se trouve à proximité de la Maison pour tous (salle des fêtes) et de la Poste. Elle se situe dans le même bâtiment que la Marelle (accueil de loisirs, périscolaire, assistantes maternelles ...)

Elle dispose ainsi à proximité de nombreuses places de stationnement.

Actuellement d'une **surface de 242 m<sup>2</sup>** (initialement sur 2 niveaux). Le premier niveau est depuis le réaménagement en 2023 utilisé uniquement en interne. Une mise aux normes Accessibilité est programmée pour rouvrir rapidement l'étage au public.

La médiathèque propose donc au rez-de-chaussée, un espace livres adultes, un espace livres jeunesse et un coin jeux.



## BÂTIMENT ACTUEL



Elle est la première médiathèque du département à avoir proposé une ludothèque.  
Près de 300 jeux sont à l'heure actuelle disponibles au prêt.

## 1 - ETAT DES LIEUX



## BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

### EQUIPE



Le personnel salarié est composé de 2 agents :

- une **responsable de la Médiathèque** (Adjoint territorial d'animation) à 0,8 ETP, issue de la filière sociale et ayant suivi la formation initiale au métier de bibliothécaire en 2024.
- un **animateur multimédia** à 0,2 ETP.



Une équipe de **15 bénévoles** (ayant tous signés une charte du bénévolat) vient en appui, notamment pour l'animation (lectures aux enfants, ateliers ...) et pour le prêt/retour lors des ouvertures aux publics.



L'équipe de la médiathèque

### HORAIRES

Les horaires d'ouverture se déclinent en fonction des publics :



**Public individuel :**

Mercredi de 14h à 17h  
Samedi de 10h à 12h30



**Public scolaire :**

Accueil des 18 classes des écoles danjoutinoises tous les jeudis (4 créneaux d'une heure)  
Accueil de l'unité externalisée de l'IME de Roppe, public en situation de handicap et scolarisé à l'école St Exupéry (chaque vendredi matin de 9h à 10h)

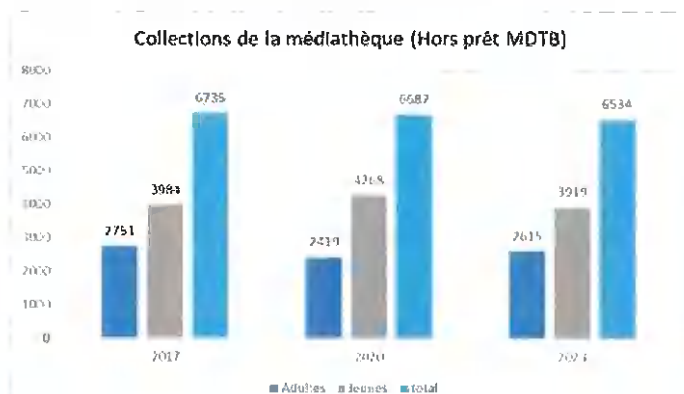
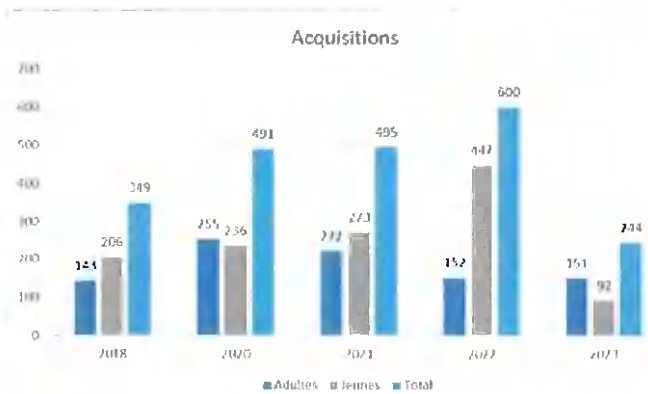
**Soit un accueil des publics de 11h30/semaine**



## BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

### ACQUISITIONS ET COLLECTIONS

La médiathèque de Danjoutin fait partie du réseau de lecture publique du Territoire de Belfort, à ce titre elle bénéficie d'un prêt de documents en complément de ses acquisitions. Un travail constant est effectué pour permettre au fonds de rester attractif .



L'offre en documents imprimés est la plus importante et reste stable sur ces dernières années. Le budget d'acquisition est en moyenne de 7 000€/an

La politique documentaire est réalisée afin d'aboutir à une répartition équilibrée et complémentaire de nos collections.

Elle se décompose en 3 axes :

- **La politique d'acquisition**

Adaptée aux besoins de tous les publics représentés sur la collectivité, et pas aux seules demandes des personnes déjà inscrites à la médiathèque.

- **La politique de conservation et de désherbage**

Le désherbage est primordial : les collections doivent être attirantes, propres et aérées.

- **La politique d'accès aux collections**

Les ressources de la médiathèque doivent être connues et accessibles à tous les publics.



# BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

A Danjoutin, un pôle thématique sur le **DEVELOPPEMENT DURABLE** a été créé en lien avec les priorités politiques de la commune et avec l'aide du département.

De 2011 à 2015, le Conseil départemental a octroyé une subvention d'un peu plus de 200€ pour financer ce pôle thématique. Une nouvelle demande a été déposée pour 2024.

## ACQUISITIONS ET COLLECTIONS

Au delà des livres adultes et jeunesse, qui représentent 80% des documents, la médiathèque est forte d'autres collections physiques et numériques :

- **Les ressources numériques :**

La Médiathèque départementale propose aux abonnés un accès gratuit, à plusieurs ressources numériques (films, presse magazine, musique ...)

- **Fonds en gros caractères :**

Un fonds en gros caractères est proposé et enrichi chaque année.

- **Fonds d'ouvrage enfants autour de la dyslexie et du braille**

- **Fonds dédié aux personnes malvoyantes (braille)**

- **Collections audiovisuelles**

- **Ludothèque**

- **Grainothèque**

- **Espace presse ...**



# BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

## INFORMATISATION ET NUMERIQUE

La médiathèque de Danjoutin bénéficie depuis de nombreuses années d'équipements divers dont une partie est mise à disposition de ses visiteurs.

On observe toutefois un avant et un après période Covid. Depuis ces années clés, de nombreux foyers ont été contraints de s'équiper en informatique, ce qui a entraîné un changement dans les habitudes de tous.

Aujourd'hui la médiathèque met en libre-service, mais dans un cadre contrôlé, **deux postes dédiés** dans un local adapté. Ils sont équipés d'un panel de logiciels open source ou gratuits (Libre Office, Firefox, XnView...) et sont **connectés en WiFi** au réseau fibré de la médiathèque, **permettant, entre autre, un accès aux ressources numériques.**

La connexion internet est accessible gratuitement à tout abonné.

Par ailleurs :

- 4 autres postes restent disponibles et sont utilisés dans le cadre de la formation du personnel,
- 5 tablettes sont stockées au premier étage
- 1 poste est destiné aux opérations propres à la **gestion de médiathèque** (retours, prêts, catalogage, etc.)
- 1 vidéo projecteur sert dans le cadre d'animations ou d'événements
- 1 **poste professionnel** permet à la responsable de travailler quotidiennement.



# BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

80 classes  
accueillies  
année  
2023/2024

## PUBLICS ET FREQUENTATION

Tout au long de l'année, la Médiathèque accueille :

- **Les écoles** : toutes les classes de la commune, de la maternelle à l'élémentaire, sont accueillies durant l'année scolaire, à raison de 4 créneaux par jeudi.

Soit pour l'année scolaire 2023/2024, 320 heures d'accueil des scolaires auxquelles il convient d'ajouter 60 heures de préparation, rangement... soit un volume horaire de 380h sur l'année.

- **Les "Petites canailles"** : l'accueil des assistantes maternelles et des enfants non scolarisés qu'elles ont en garde, a lieu le 2ème mardi du mois à 10h.

- **Le public en situation de handicap** : chaque vendredi la classe de l'unité externalisée à l'école Saint-Exupéry vient bénéficier des services de la Médiathèque pendant 1h.

Une fois par trimestre, ce sont les enfants du CREA Adapei qui bénéficient de l'espace et des ressources de la Médiathèque

- **Le centre de loisirs de Danjoutin** : chaque séance permet de proposer des activités en lien avec la thématique mensuelle de la structure d'ALSH : lectures, activités artistiques, échanges...

- **Accueil des collégiens** : chaque classe de 6ème bénéficie, sur le 1er trimestre de l'année scolaire d'une séance avec lecture d'un "kamishibai" suivie d'un échange sur l'histoire.



## 1 - ETAT DES LIEUX

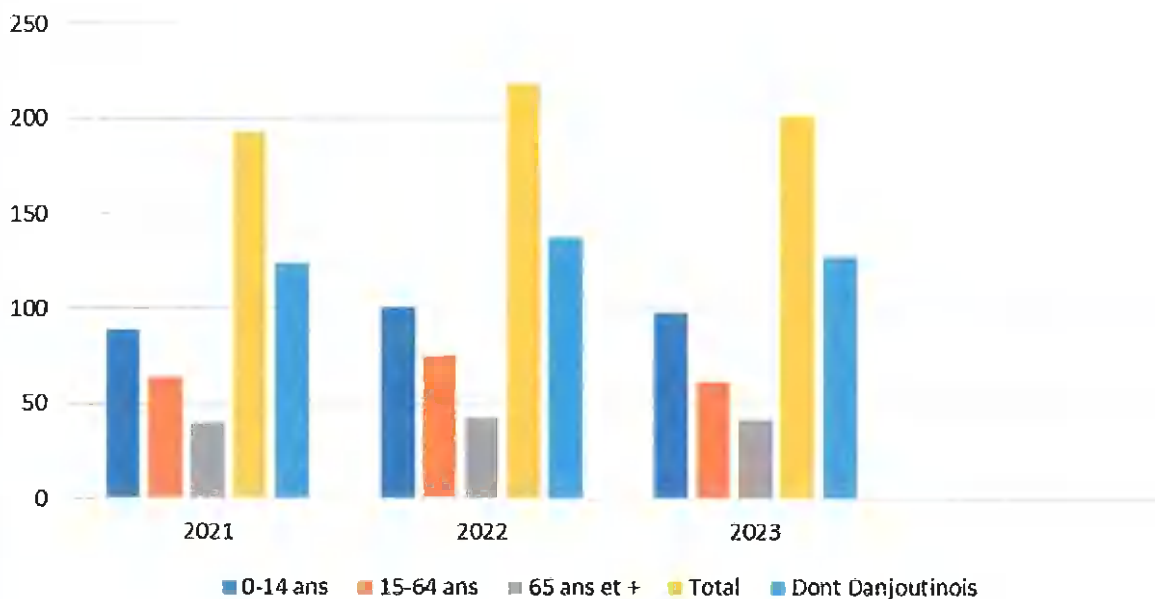


## BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

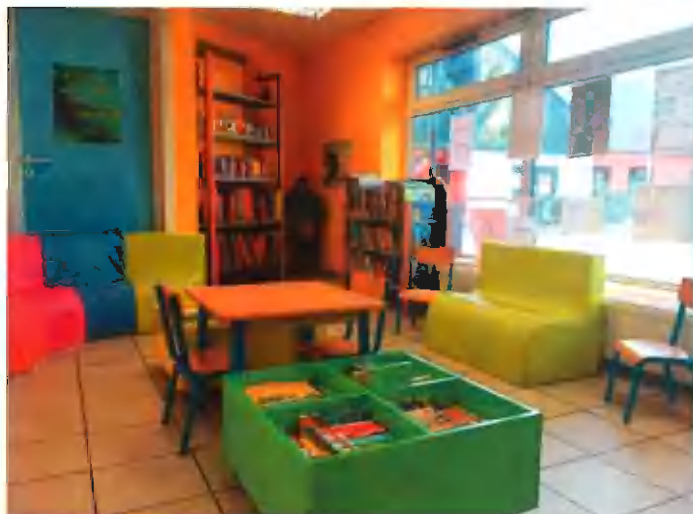
## PUBLICS ET FREQUENTATION

Au niveau de la répartition des lecteurs actifs sur ces 3 dernières années, on note une stabilité. La part de danjoutinois représente plus de 60 % des usagers, ce qui manifeste un intérêt confirmé pour la Médiathèque. Le nombre d'inscrits (particuliers + scolaires) représentent 15 % de la population danjoutinoise pour l'année 2024.

Evolution des usagers inscrits à la Médiathèque



**Le nombre d'inscrits (particuliers + scolaires) représentent 15 % de la population pour l'année 2024.**



## BILAN DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT

## ACTION CULTURELLE

Depuis 2023, la Médiathèque diversifie son offre culturelle.

Outre les animations suivies dans le cadre de partenariats avec le Mois du film doc, Les yeux docs, Contes et compagnies, le Printemps des poètes, plusieurs manifestations ont été proposées :

portes ouvertes, animations autour de contes de Noël, semaine sans écran (Dictée à la plume photo 3),

expositions, accueil d'auteurs, balade contée, ateliers autour de la parentalité (Conte relax photo 1),

échanges intergénérationnels (atelier crochet photo 2)...

# ANALYSE CRITIQUE DE L'ÉQUIPEMENT ACTUEL

Suite à l'état des lieux de la  
Médiathèque existante, vu  
précédemment, le PCDES  
présente une analyse critique  
pour :

- pointer ce qui est  
potentiellement à améliorer  
ou au contraire

- identifier les atouts sur  
lesquels pointer s'appuyer  
in fine

L'objectif est de dresser un  
état des lieux à l'instant-  
présent, un constat et un  
diagnostic.

# 02


### LES FORCES

La médiathèque est un équipement culturel dont l'accès est libre et gratuit (vs cinéma). Seul l'emprunt de documents ou l'accès à certains services (photocopier) sont payants. La médiathèque contribue directement ou indirectement aux politiques publiques éducatives et sociales, en travaillant avec les autres services de la commune et en développant des partenariats avec tous types d'acteurs : périscolaire, résidence autonome, associations. Elle est également un important lieu de socialisation où se croisent des publics de milieux et d'âges très divers. La médiathèque est organisée et animée comme un véritable lieu de vie à l'intention de la population avec de multiples fonctions ciblées autour d'un espace commun.

- Équipe **dynamique**
- Vivier important de **bénévoles** motivés et engagés par la signature de "la charte du bénévole"
- Valorisation et importance du bénévolat dans la commune
- Présence de deux agents formés
  
- Collection riche et variée chez les enfants
- Collection diversifiée chez les adultes
- Fonds enrichi régulièrement par des nouveautés
- Ludothèque
- Budget acquisition de 2€/habitant
- Politique documentaire tenant compte de la diversité des publics et des attentes de la population
- Médiathèque intégrée dans le réseau de lecture publique
- Catalogue des documents informatisés
  
- Superficie de la Médiathèque adaptée à la commune
- Local accessible de plain-pied
- Bâtiment visible avec parking proche, à proximité des écoles
  
- Nombreuses animations pour tous publics
- Action culturelle envers **la petite enfance** (accueil des assistantes maternelles), les scolaires (accueil des classes de la maternelle au collège), animations à destination du périscolaire et des **séniors**
- Richesse du partenariat (avec les associations locales, conventions)
  
- Soutien communal, implication des élues déléguées aux affaires culturelles

### LES FAIBLESSES

Malgré de nombreuses forces, la Médiathèque a besoin de se moderniser en fonction des nouveaux besoins de la population (renovation, construction de nouveaux équipements, repenser les espaces)

- 
- Taux d'inscription inférieur à la moyenne nationale
  - Concurrence de d'équipements culturels proches
  - Des horaires d'ouverture à adapter aux besoins de la population.
  - Mobilier à moderniser
  - Accessibilité des supports (documents en FALC)
  - Accessibilité des équipements (étaage)
  - Eclairage à rénover
  - Locaux exigus qui ne permettent pas d'offrir des espaces différents en fonction des pratiques
  - Manque de mise en valeurs des collections
  - Manque d'espace de convivialité
  - Pas d'identité visuelle propre à la Médiathèque
  - Travailler sur une nouvelle entité

# LA MÉDIATHÈQUE DE DEMAIN

L'ensemble de la société a vu ses pratiques évoluer de manière considérable ces dernières années du fait des évolutions technologiques (outils mobiles, culture de l'écran et de la communication en ligne, développement des réseaux sociaux ...).

Ces nouvelles pratiques ont impacté notablement la fréquentation des bibliothèques/médiathèques et leur utilité sociale.

De nouveaux usages se sont développés, de nouvelles attentes des publics et de la société civile se sont manifestés. C'est désormais un enjeu majeur que de mettre en œuvre une réponse adaptée à cette demande comme à ces besoins.

# 03

## POURQUOI ÉVOLUER VERS UN TIERS LIEU CULTUREL ?

### Qu'est ce qu'un tiers lieu ? Pour qui ? Pourquoi ?

Un tiers-lieu est un espace de sociabilité ouvert à tous, abordable et flexible, mis en œuvre par un collectif, au service d'un territoire. Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'imposent à tous aujourd'hui. Ce sont des projets structurants de territoire, qui redynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

Au regard du diagnostic réalisé auparavant, et de la politique portée par l'équipe municipale, le projet se formalisera autour de 3 enjeux principaux :

1

**Favoriser  
l'accès à  
la culture  
pour tous**

2

**Créer  
un  
3ème  
lieu**

3

**Ancrer la  
lecture  
publique  
dans le  
dynamisme  
culturel**

En offrant des collections, des accès aux ressources numériques, des espaces et des services, la **Médiathèque de demain** aura pour vocation d'être un outil d'émancipation, d'intégration, un lieu d'étude, de loisirs, un lieu de rencontre, de débat, de découverte, d'information ... un lieu ouvert à la diversité des pratiques culturelles.

## FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Parce que la Médiathèque de Danjoutin est avant tout un service public, elle doit s'adresser à l'ensemble de ses citoyens quels que soient leur situation, leur empêchement ou leur facteur d'éloignement.

La loi de **février 2005 pour l'égalité des droits et des chances** oblige les établissements recevant du public à être conformes aux normes d'accessibilité.

En 2008, 12,5 millions de personnes en France étaient considérées comme étant en situation de handicap.

Il est donc essentiel de permettre la complète autonomie de chaque visiteur.

La réflexion de la municipalité sur l'accessibilité impacte la manière d'envisager cet équipement public dans son environnement : aménagements extérieur et intérieur, accès, signalétique...

**La Médiathèque se doit d'être visible et accessible à tous.**



(Visuel pris sur le net-Logos issus d'un ERP)

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », **fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental**



## FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

A noter également, l'article 1.2 de la loi de décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique indique :

« **[Elles] conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels** ».

LA MÉDIATHÈQUE DE  
DEMAIN S'OUVRE PLUS  
LARGEMENT AUX  
PUBLICS ET À LA  
DIVERSITÉ DES BESOINS  
ET DES USAGES.

L'accueil, la signalétique, le mobilier, la circulation, la mise à disposition de collections et de matériels spécifiques, le programme d'actions culturelles, la bienveillance et la formation des équipes, sont autant de leviers déterminants pour favoriser un accès adapté aux différents usages qu'offre la Médiathèque ... et pour l'ensemble des publics.

La culture nous permet de faire Société, elle nous rapproche et encourage les échanges.

Elle développe notre ouverture d'esprit et notre curiosité, et permet de tisser du lien social. Agir pour l'accès de tous à la culture, c'est favoriser un modèle de société plus équitable et plus inclusif.

2

**orientations  
découlent de  
ce constat :**



**Faciliter l'accès à  
la connaissance,  
la culture et  
l'information**



**Favoriser la  
mixité sociale,  
inter-  
générationnelle**

## FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

### ✓ Faciliter l'accès à la connaissance, la culture et l'information

**Engager la commune dans une démarche visant, au-delà de la législation, à favoriser l'inclusion de l'ensemble de la population**

**Les moyens :**

- rédiger un **schéma d'accessibilité**.

Les élus seront garants de la rédaction du schéma avec l'implication de la responsable de la Médiathèque et l'équipe de bénévoles.

Son élaboration bénéficiera de l'aide des services de la Médiathèque du territoire de Belfort (Réseau de lecture publique) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

- Atteindre de **nouveaux publics** (publics empêchés) en proposant des collections spécifiques

### ✓ Favoriser la mixité sociale, inter-générationnelle

**Développer l'accès à la culture des habitants dans leur diversité sociale, culturelle, générationnelle et territoriale**

**Les moyens :**

- Diversifier l'offre en matière d'**action culturelle**;

Créer des nouvelles animations gratuites pour un large public afin de découvrir le lieu

- Délocaliser les lieux de rencontre
- **Favoriser les partenariats**
- Encourager les **rencontres intergénérationnelles**
- Soutenir, promouvoir et **initier des projets** ou événements culturels fédérateurs contribuant à la diffusion culturelle sur l'ensemble de la commune.

# FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

## Critères communs à développer sur ces 2 orientations :

- **Aménagement extérieur** : identification de la médiathèque, signalétique, accès ...
- **Aménagement intérieur** : circulation intérieure (passage PMR, ascenseur, rampe), aménagement des espaces (mobilier adaptés), aspects techniques (acoustique, éclairage)
- **Signalétiques et communication** : lisible (contraste, taille et caractère de police), compréhensible (pictogrammes, FALC)
- **Conditions d'accès** : tarification (**gratuité, proposition de tarifs réduits**), horaires (adaptés aux usages de la population, créneaux spécifiques), autres équipements (boîte de retour, automates de prêt/retour), conditions d'emprunt (quotas larges, prolongation possible, réservation)
- **Équipe** : organisation (charte d'accueil, bénévole en situation de handicap), **formation**
- **Collections** : diversité des supports et des contenus (LSF, braille, gros caractères, DYS, FALC)
- **Services et matériels proposés** : portail et catalogue accessibles, portage à domicile
- **Médiation et partenariats** : animations adaptées, hors les murs, partenaires locaux...

## CRÉER UN 3EME LIEU

Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui s'organise en trois dimensions :

- un parcours d'émancipation individuelle,
- une dynamique collective,
- une démarche motivée par l'intérêt général.

Le projet de tiers lieu a pour objectif de refonder l'offre de service, de la rendre plus attractive afin de toucher de nouveaux publics.

Le tiers lieu est un espace public de proximité d'un genre nouveau, propice au respect et à la mise en œuvre des droits culturels car il est ouvert à tous, il défend l'accessibilité par des pratiques d'échange et des tarifs bas et il favorise les rencontres informelles et la convivialité.

Le tiers-lieu est une boîte à outils au service de l'épanouissement personnel, favorable à la construction d'une identité culturelle.

La dimension collective y est fondamentale.

4 orientations découlent de ce constat :



Faire évoluer l'existant



Permettre l'innovation



Valoriser ce lieu de vie citoyenne



Organiser des conférences, spectacles, débats

## CREER UN 3EME LIEU

### ✓ Faire évoluer l'existant

**Dans la continuité d'objectifs et de missions des bibliothèques/médiathèques, la ville de Danjoutin souhaite faire évoluer l'existant en terme de nouveaux services, d'organisations afin de permettre à ce lieu de s'adapter et de poursuivre ces missions**

#### **Les moyens :**

- Réorganiser les **espaces**
- Redéfinir les objectifs en termes d'attentes numériques. Le **numérique** aujourd'hui est un outil puissant d'aide à l'insertion sociale, la reconversion professionnelle, l'apprentissage des langues, l'aide administrative...
- Innover dans les **nouvelles technologies** - Fablabs
- Ouvrir à des **nouvelles activités** (repair café)

### ✓ Permettre l'innovation

**Promouvoir la diversification culturelle ... être surpris!**

**L'innovation dans notre Médiathèque a donc pour but de satisfaire au mieux les besoins des publics, mais aussi d'en conquérir de nouveaux et de se positionner comme un acteur majeur de la dynamique culturelle et sociale de Danjoutin.**

#### **Les moyens :**

- Enrichir les partenariats
- Créer des temps forts
- Casser l'image vieillissante de "bibliothèque"
- Mutualiser nos locaux
- Proposer des activités inédites, qu'on ne retrouve généralement pas dans une Médiathèque

## CREER UN 3EME LIEU

### ✓ Valoriser ce lieu de vie citoyenne

**Promouvoir ce lieu de ressources, d'échanges et de vie citoyenne. En faire un lieu pluridisciplinaire et intergénérationnel.**

**Les moyens :**

- Proposer des **expositions d'arts**
- Accompagner le développement des **démarches participatives** : café participatif, suggestions d'achat, intégration des bénévoles ...
- Pérenniser nos services existants : **ludothèque, grainothèque**, Véloup (prêt d'un vélo gratuitement à tout abonné à la Médiathèque)
- Garantir une qualité constante d'**accueil** et d'accompagnement de tous les publics
- Maintenir des espaces conviviaux et attractifs

### ✓ Organiser des conférences, débats, spectacles

**Développer l'accès à la culture des habitants par une diversité d'offres. En faire un lieu ouvert aux programmations du territoire.**

**Les moyens :**

- Veiller à ouvrir d'avantage notre programmation aux professionnels. Permettre d'être associés à des événements ayant principalement lieu sur d'autres sites : festivals, concerts, théâtre ...
- Accueillir des **auteurs locaux**
- Favoriser les **partenariats**

# CRÉER UN 3EME LIEU

## Critères communs à développer sur ces 4 orientations :

- **Aménagement extérieur** : identification de la médiathèque, signalétique, accès ...
- **Aménagement intérieur** : mutualisation d'espace, aménagement des espaces identifiés selon les animations, aspects techniques (acoustique, éclairage)
- **Signalétiques et communication** : lisible, compréhensible, communication via notre réseau (réseaux sociaux, site web, presse et radio locale, application, affichage papier et panneau lumineux ...)
- **Conditions d'accès** : horaires (adaptés aux usages de la population, créneaux spécifiques), activités ouvertes aux non adhérents
- **Équipe** : gestion de l'équipe de bénévoles par la responsable de la Médiathèque sous l'autorité de M. le Maire et de la Directrice générale des services de la commune
- **Collections** : diversité des supports et des contenus
- **Services et matériels proposés** : questionnaire en ligne "Le numérique et vous", achat d'une imprimante 3D, vente de la carte Avantages jeunes
- **Médiation et partenariats** : associations culturelles locales, conservatoire, animations adaptées, hors les murs, partenaires locaux ...

# ANCERER LA LECTURE PUBLIQUE DANS LE DYNAMISME CULTUREL

L'enjeu majeur est de rendre accessible à l'ensemble des habitants une offre de lecture publique par la proposition d'offres plus ou moins pérennes, dans notre "médiathèque de demain", grâce à plusieurs actions :

## 1 ) Renforcer l'offre documentaire

Ce que nous dit le public :

**"Plus de choix, et des nouveautés plus rapidement disponibles!"**

En réponse à l'enquête "La médiathèque de demain", le public plébiscite une amélioration de l'offre documentaire. Quelques pistes à développer :

- pérenniser la convention avec le réseau de lecture publique du département pour une complémentarité des collections
- améliorer la gestion et la logistique en interne, de façon à pouvoir fournir plus rapidement les titres demandés par le public et à être plus réactif, par exemple, lors de la rentrée littéraire
- définir des collections cohérentes avec notre médiathèque (nombre de document au m<sup>2</sup>, choix des supports, demandes de subvention...)
- hiérarchiser le service en formant des bénévoles, et ainsi faciliter le catalogage afin de réduire les délais de traitement des nouveautés

## 2 ) Travailler sur la mise en valeur des acquisitions

- développer les coups de cœur du public
- innover sans cesse dans la manière physique de présenter les nouveautés : box thématiques, pochettes surprises ...
- conserver notre pôle thématique du "Développement durable", véritable identité documentaire de la commune

## 3 ) Une offre de lecture équitable sur la commune

Un des buts de ce projet culturel est de pouvoir offrir à tout citoyen danjoutinois et des communes avoisinantes, l'accès à nos collections :

- investir les différents quartiers de la commune grâce à des animations de lecture itinérantes (repérer des lieux d'accueil, construire un partenariat avec les habitants des quartiers...)
- pérenniser l'accueil des établissements scolaires (écoles publiques et privée)
- renforcer le partenariat avec les professionnels du handicap (ADAPEI), perpétuer les conventions (ex carte Avantages jeunes)
- imaginer des formes d'action hors les murs



# ANCER LA LECTURE PUBLIQUE DANS LE DYNAMISME CULTUREL

## 4 ) Donner le goût de la lecture aux plus jeunes

- Sensibiliser les familles et les professionnels de la petite enfance à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge. Ex : Bébés lecteurs et partenariat petite enfance (accueil de l'association d'assistantes maternelles : Les petites canailles) Collections d'albums pour les bébés renforcées.
- Varier les approches de la lecture auprès des enfants : Lectures à voix haute, heures du conte ...
- Prendre en compte les pratiques culturelles des jeunes dans les collections et médiations proposées par la médiathèque, renforcer le fond MANGA
- Rendre la médiathèque visible sur les temps périscolaires
- Développer et accompagner des médiations favorisant l'autonomie du jeune lecteur (accueil du club lecture du collège Mozart de Danjoutin)

## 5 ) Accompagner les difficultés de lecture tout au long de la vie

- Maintenir et développer de nouveaux fonds : les collections Facile à lire (FALC), gros caractères et livres lus, dys... et faciliter leur accès
- Proposer des médiations adaptées , ex : portage et/ou lecture aux habitants de la Résidence autonomie Germaine Naal

La médiathèque porte une attention particulière aux publics spécifiques ou en difficulté avec la lecture

### Moyens de mise en œuvre :

- ↳ Mise à jour régulière des collections et des matériels proposés  
Acquisition de nouvelles collections
- ↳ Prise en charge d'accueil par des bénévoles
- ↳ Achat de mobilier spécifique, adapté
- ↳ Information régulière auprès des équipes pédagogiques, recensement des besoins
- ↳ Garantie du budget d'acquisitions,
- ↳ Formation de l'équipe sur les collections,
- ↳ Développement de support d'optimisation du temps de travail dédié aux collections au profit du temps dédié à la médiation. Ex : acquisition boîte de retour de livres
- ↳ Travail important sur l'accessibilité

# UN SERVICE MUNICIPAL

La médiathèque, service public, apparaît désormais comme un incontournable lieu d'interaction au sein de la commune : un lieu vivant, un lieu commun que chacun peut investir et enrichir, un **troisième lieu**

# 04

# SES MISSIONS D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN !

Etre un espace  
de valorisation  
et de  
reconnaissance

Mettre en  
valeur une offre  
diversifiée

Promouvoir la  
lecture sous  
toutes ses  
formes

Tisser du  
lien social

Informé,  
rendre service

**La stratégie de la Médiathèque,  
est au service de celle la collectivité**

**CONCLUSION**

**05**

## CONCLUSION

En élaborant ce PCSES, nous avons pu analyser notre situation actuelle (forces et faiblesses) et établir les fondations de notre nouvelle politique culturelle pour les 5 prochaines années.

Les orientations présentées dans ce document témoignent de l'engagement des élus en faveur d'un lieu culturel ouvert à tous, qui favorise la mixité sociale et la diversité des activités culturelles. C'est un engagement fort qui est prévu pour les 5 prochaines années.

M Emmanuel FORMET,  
Maire de Danjoutin

La réflexion sur ce PCSES m'a permis de dialoguer avec ma tutelle, de communiquer avec l'équipe de bénévoles et de questionner le public, afin d'établir dans un 1er temps une feuille de route en interne, puis dans un 2nd temps : "penser la Médiathèque de demain".

La rédaction de ce projet est un outil indispensable pour le projet architectural de la Médiathèque de demain.

Mme Rosalie GIROS,  
responsable de la Médiathèque et du pôle culture

## REMERCIEMENTS

- Mme Habiba IMAINGFEN, Conseillère pour le Livre et Lecture, les Archives et la langue française - Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté – Site de Besançon
- Mmes POULET Véronique et WALTER Isabelle, du réseau de lecture publique du territoire de Belfort
- M. Emmanuel FORMET, Maire de Danjoutin
- Mmes BENSTEAD Marion et FADY Anne-Marie, conseillères municipales déléguées aux affaires culturelles de Danjoutin
- Mme WEBER Stéphanie, Directrice générale des services de la ville de Danjoutin
- L'équipe de bénévoles, les agents communaux
- L'ensemble des personnes qui ont répondu à nos questionnaires



2024/2028

MEDIATHEQUE  
DE DANJOUTIN

---

**PCSES**

---